

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA  
SEMAINE RELIGIEUSE  
DE  
QUÉBEC

---

Publiée avec l'approbation de

SON ÉMINENCE LE CARDINAL TÂSCHEREAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

---

Propriétaire-Rédacteur: M. l'abbé D. GOSSELIN

CURÉ DU CAP-SANTÉ

---

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Une piastre par an, payable d'avance, le numéro 2 cts

---

QUEBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET C<sup>IE</sup>

—  
1890

## SOMMAIRE :

Le denier de Saint Pierre, 307.—Bethléem, 309.—Les ouvrages de Figuiet et de Flammarion, 310.—Décision sur le taux du prêt à intérêt, 311.—La province ecclésiastique de Saint Paul, 312.—Statistique religieuse, 313.—L'abolition de l'esclavage, 314.—Consultations, 315.—La presse neutre, 316.—Nécrologie, 316.—Petite Chronique, 316.—On recommande aux prières, 319.

## FÊTES DE LA SEMAINE.

Lundi,	13 janvier—Octave de l'Épiphanie.
Mardi,	14 " —S. Hilaire.
Mercredi,	15 " —S. Paul,
Jedi,	16 " —S. Marcel.
Vendredi,	17 " —S. Antoine.
Samedi,	18 " —Chaire de S. Pierre à Poine,
Dimanche,	19 " —S. Non de Jésus.

## OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

## BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC.

Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Vêpres à 2½ h.

## ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6-20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

## ÉGLISE SAINT-ROCH,

Messes basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 heures.—Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.

## CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 5½ h.—Grand'messe à 9½ h.; Vêpres à 2 h.; sermon et Salut à 7 h.

## CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

## ÉGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

## ÉGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

## CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.

Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

## TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	13 janvier—S. Isidore.
Mercredi,	15 " —Couvent de S. George.
Vendredi,	17 " —S. Denis.
Dimanche,	19 " —Couvent de Sillery.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES.

Annonce de la fête du S. Nom de Jésus.

## AVIS.

Bureau de la *Semaine Religieuse de Québec*, Cap-Santé, comté de Portneuf.

Toute personne qui reçoit cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. On peut se procurer la série complète de la *Semaine Religieuse* pour l'année 1889, moyennant une piastre. Sur demande, la *Semaine Religieuse* recommande aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE PROPRIÉTAIRE-RÉDACTEUR.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUEBEC

---

## LE DENIER DE ST-PIERRE.

---

L'année dernière, à pareille date, la *Semaine Religieuse* publiait un article pour recommander l'œuvre du denier de Saint-Pierre, si florissante dans la province ecclésiastique de Québec. Nous croyons devoir revenir aujourd'hui sur le même sujet, car les Juifs Francs-Maçons semblent partis en croisade contre le budget du Saint-Siège. Ils se sont dit : Répétons sur tous les tons que le Pape est riche au point de ne savoir plus que faire de son argent, et nous finirons par réussir à tuer l'œuvre du denier de Saint-

Pierre.

Voici ce que dit à ce sujet l'*Osservatore Cattolico*, de Milan :

« On colporte que le Cardinal Rampolla aurait fait les comptes du denier de Saint-Pierre, et aurait constaté un reliquat de 12 millions sur un seul chapitre, alors que les dépenses atteignent huit millions ; on raconte encore que le cardinal Simor aurait fait au Pape un legs de douze millions ; que plusieurs dames auraient donné également quelques douzaines de millions, etc... ; à en croire tous ces bavardages, le Pape serait plus riche que Rothschild. (1)

« La cause qui fait écrire ces calomnies, c'est la haine qui pousse les libéraux contre le Pape et contre tout ce qui concerne le Pape : le but final de cette guerre de mensonges est de tarir les secours donnés par de généreux catholiques au Pape, le grand pauvre, l'auguste dépourvu, contraint de vivre des aumônes des fidèles. On voudrait créer un courant d'opinion, faire croire que le Pape n'a aucun besoin des offrandes de l'Église, qu'il jouit d'une

(1) Les dépêches mensongères publiant ces faits, ont été reproduites par la plupart des journaux canadiens.

abondance de capitaux lui permettant de vivre et d'entretenir sa Cour, de remplir tous ses engagements, de donner satisfaction à son esprit généreux et charitable, et de s'entourer, grâce à cet argent, du prestige exigé par son autorité si élevée.

“ Une fois ce courant d'opinion créé, les libéraux espèrent que les catholiques n'offriront plus l'obole de leur piété filiale au Père commun, au Chef de l'Eglise. C'est ainsi que disparaîtrait le Denier de Saint-Pierre : c'est ce que veulent absolument les hommes sans religion.

“ C'est un *mensonge solennel* d'attribuer artificieusement des richesses au Pape.

“ Au contraire, nous voyons le Pape faire des dépenses extraordinaires, occasionnées par sa mission élevée. Nous voyons le Pape obligé à des économies, même dans son palais, et contraint de rompre avec les traditions les plus anciennes. Il suffit de lire, à ce sujet, l'ordonnance toute récente, relative à l'usage des voitures de remise. ”

Ce *mensonge solennel*, ayant été répété par les journaux français, Mgr l'évêque d'Angoulême a cru devoir écrire à S. Exc. Mgr le Nonce apostolique, et voici sa réponse que nous empruntons à la *Semaine* de Cambrai :

“ Monseigneur,—J'ai lu avec la plus vive attention votre honorée lettre d'hier, concernant l'œuvre du Denier de Saint-Pierre. Il n'est que trop vrai, Monseigneur, que certains journaux ont pris à tâche, depuis quelque temps, d'exagérer l'état des ressources du Saint-Siège et en particulier l'abondance du Denier de Saint-Pierre, en faisant accroire que non seulement le produit de cette obole est très suffisant pour les besoins du Saint-Père dans l'exercice de son ministère apostolique, mais qu'il a déjà permis de réaliser plusieurs millions d'économies, ainsi qu'il résulterait, — disent-ils, — des comptes rendus annuels de l'administration même du Denier de Saint-Pierre. Ces insinuations malveillantes, destinées à faire diminuer les aumônes des fidèles, ne se bornent pas à cela ; mais on fait aussi circuler des bruits de legs énormes et d'héritages laissés par de riches dignitaires ecclésiastiques et autres personnes pieuses, dans leurs testaments, en faveur du Saint-Siège.

“ Ayant reçu, ces jours-ci, de la secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté une grave communication à ce sujet, je suis en mesure de démentir formellement toutes ces nouvelles, dont il est, d'ailleurs, bien facile de reconnaître le but et la fausseté .....

Comme ces affirmations sont arrivées par la presse à la con-

naissance de notre population, il est du devoir de cette même presse de lui faire connaître le démenti officiel qui leur a été donné.

Repondons aux Juifs et aux Francs Maçons qui veulent réduire le Souverain Pontife à l'impuissance financière, après l'avoir réduit à l'impuissance politique, en nous montrant plus généreux que jamais. Continuons les traditions du passé, et témoignons notre attachement et notre dévouement au Souverain Pontife, en lui procurant les secours matériels dont il a besoin pour accomplir les devoirs de sa charge.

### BETHLÉEM.

Bethléem, lieu de la naissance du Sauveur, est l'une des plus anciennes villes du monde. Rachel y a son tombeau; Booz y posséda un champ où Ruth, ancêtre du Christ, glana humblement des épis; c'est aussi la cité native de David. Dans les creux de ses rochers, Elie se retira quelque temps pour se soustraire à la colère de Jézabel.

Aujourd'hui, ce n'est plus qu'un petit bourg, à deux lieues environ au sud de Jérusalem, et placé sur une hauteur, dans un pays de coteaux et de vallons. Le sol de la campagne est excellent : les fruits, la vigne, les olives, le sésame y réussissent très bien, en sorte que ce n'est pas sans raison que Bethléem fut appelée primitivement Ephrata, qui veut dire fertilité. Le nombre des maisons du village ne s'élève guère à plus de cent. Les habitants sont en général chrétiens et catholiques. Il y a parmi eux quelques Turcs, mais point de Juifs. A l'est du village, à deux cents pas de distance, se trouve sur une hauteur le couvent latin, occupé par des Franciscains espagnols. Ce couvent tient par une cour fermée de hautes murailles, à la célèbre église de la Nativité. Cette église fondée par sainte Hélène à l'endroit où naquit le Sauveur, est d'un style grec, et l'une des plus belles de tout l'Orient. Des deux côtés de l'autel, il y a deux escaliers tournants ayant chacun quinze degrés, par lesquels on descend à la grotte où Jésus vit le jour; elle occupe l'emplacement de l'étable et de la crèche. Selon les rapports les plus dignes de foi, elle a de 37 à 38 pieds de long, 11 de large et 9 de haut. Elle est taillée dans le roc; les parois de ce roc sont revêtues de marbre, et le pavé de la grotte est également d'un marbre précieux.

Trente-deux lampes éclairent ce lieu sacré et rappellent que celui qui a daigné y naître « est la lumière du monde. » La place qu'on donne pour celle de la naissance du Sauveur est du côté de

l'orient; elle est marquée par un marbre blanc entouré d'un cercle d'argent radié en forme de soleil. A l'entour on lit cette inscription : *Hic de Virgine Maria JESUS CHRISTUS natus est.* Là est né de la Vierge Marie Jésus, le Messie — La crèche se trouve à sept pas de là vers le lieu où les Mages adorèrent l'Enfant Jésus. — Tout à côté de la grotte de la Nativité, on montre une chapelle souterraine où la tradition place la sépulture des enfants massacrés par ordre d'Hérode, et près de là la grotte de saint Jérôme, avec son tombeau et ceux de sainte Paule et de sainte Eustochie. A côté de l'église, au midi, est le couvent des Grecs, et à l'ouest de ce dernier, celui des Arméniens.

Telle est encore aujourd'hui la petite ville de Bethléem.

### Les ouvrages de Figuiet et de Flammarion

Nous avons dit, il y a quelques temps, que les ouvrages de MM. Figuiet et Flammarion peuvent faire courir à la foi les plus grands dangers. Sans nommer ici aucun de ces ouvrages, quelques citations feront connaître l'esprit dans lequel ils sont écrits.

M. Figuiet, trop souvent, fait invasion dans les doctrines philosophiques et religieuses qui ne sont pas de son domaine; professe des théories contraires à l'enseignement catholique par rapport aux époques préhistoriques, et enseigne une sorte de métempsycose modifiée. Ainsi, relativement aux enfants morts en bas âge, cet auteur ne trouve pas la doctrine de l'Eglise satisfaisante. La sienne l'est beaucoup plus; qu'on en juge: "On admet, dit-il dans cette doctrine, que lorsqu'un enfant meurt en bas âge, c'est-à-dire avant l'âge d'un an (*qui est celui de la dentition achevée*) son âme reste sur la terre et ne passe pas, comme celle des hommes faits, à l'état d'être surhumain. L'âme d'un enfant de douze mois est encore à l'état rudimentaire..."

M. Flammarion, en même temps qu'il rédige des ouvrages de vulgarisation, écrit des articles scientifiques. Il en publiait un naguère dans le journal *le Voltaire* sur l'origine de la femme, qui commence ainsi:

"Que l'homme descende du singe, c'est accordé. Ce notable perfectionnement est en définitive sa plus grande gloire."

M. Flammarion conclut en ces termes:

"Recevez, anges de nos rêves, l'hommage de notre reconnaissance, et n'allez plus au confessionnal vous agenouiller aux pieds d'un homme alourdi sous la carapace du péché originel."

Ces deux citations se passent de commentaires, et doivent suffire pour démontrer que ces deux auteurs sont réellement dangereux.

## Décisions sur le taux du prêt à intérêt.

Nous empruntons à la Nouvelle Revue théologique la décision suivante de la S. Pénitencerie, rendue à la demande de l'évêque de Marsico et Potenza. Rapprochée de décisions antérieures, et en particulier de la réponse du Saint-Office au vicaire général d'Ariano en date du 18 décembre 1872, et que nous reproduisons plus loin, elle prouve une fois de plus que la question du taux en matière d'intérêt est une affaire *d'appréciation morale*, et non de législation canonique. Le taux doit être calculé d'après la gravité et l'importance des raisons extrinsèques qui le justifient et non d'après une règle fixe et invariable, quand bien même cette règle serait déterminée par la loi civile.

Voici d'abord la supplique de l'évêque de Marsico et Potenza avec la réponse de la S. Pénitencerie, en date du 18 avril 1889.

Eminentissime Princeps,

Infrascriptus Episcopus Marsicen et Potentin..., instantibus pluribus suæ diæceseos confessariis et fidelibus sapientissimo Eminentie Vestrae iudicio humiliter proponit casum, in hisce regionibus frequentiorèm, usura octo vel decem procentum, quæ percipitur etiam a bonis christianis, propter lucrum fere æqualem quod ex eisdem pecuniis perciperetur, si recentioribus nummulariis mensis committerentur. Addatur præterea quod prædicta usura sæpius percipiatur dempta taxa divitiæ mobilis quæ proinde a mutuante solvitur, ob metum gravis mulctæ pecuniariæ, cui subesse deberet creditor, casu non improbabili quo schedula creditoria in lucem produceretur, si ad pecuniam recuperandam creditor iudicalem institueret actionem. Unde ad conscientie securitatem, orator hujusce Sacri Tribunalis oraculum implorat.

R. Quum fructus pecuniæ per modum regulæ taxare periculosum sit, Venerabilis in Christo Pater Episcopus orator in singulis casibus rem decernat juxta praxim communem servatam ab hominibus timorata conscientie respectivis in lecis et temporibus.

Les remarques qui précèdent l'exposé de ce cas, suffisent pour ceux qui ne comprennent pas le latin.

Voici maintenant le doute proposé au Saint-Office par le Vicaire Général d'Ariano, et auquel nous avons fait allusion plus haut. "A cause de l'augmentation considérable des impôts et du plus grand besoin de revenus pour les payer, on ne trouve plus personne dans le diocèse d'Ariano qui veuille prêter au taux de 5 pour cent, toléré par le Saint-Siège. Plusieurs prêtent à 8 pour

cont, d'autres au taux des rentes inscrites au Grand Livre, et cela parceque les revenus provenant des capitaux prêtés sont frappés, eux aussi, d'un impôt proportionnel.

Maintenant, afin de pourvoir à la tranquillité des consciences et pour ne pas exposer le peuple à ne plus trouver de créanciers en ce moment où le numéraire est devenu si rare, on voudrait savoir s'il est possible de tolérer l'usage énoncé tout à l'heure, et dans le cas où la réponse serait négative, on demande si au moins les confesseurs peuvent permettre à leurs pénitents d'exiger le 5 pour cent net et de laisser à la charge des emprunteurs la taxe dont le gouvernement a frappé les revenus des capitaux prêtés ?

R. Dummodo sint parati stare mandatis Sanctæ Sedis, non sunt inquietandi; c'est-à-dire : pourvu qu'ils soient disposés à se conformer aux ordres du Saint-Siège, ils ne doivent pas être inquiétés.

### LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE ST.-PAUL.

Les quatre nouveaux diocèses que S. S. Léon XIII vient d'ériger dans l'Ouest des Etats-Unis, et dont nous avons déjà parlé en donnant quelques détails biographiques sur leurs titulaires, possèdent tous une organisation qui laisse entrevoir les plus belles espérances pour l'avenir. Leur formation, comme on va le voir, a lieu dans des conditions plus favorables que celle du diocèse de Boston, qui comptait seulement deux prêtres lorsqu'il fut érigé.

Le diocèse de Winona compte 48 prêtres, 50 églises, des religieux de la Compagnie de Jésus à Mankato, un couvent de religieuses Ursulines à Lake City, un couvent des Sœurs de la Sainte Enfance à Avoca et Waseca, et 18 écoles paroissiales fréquentées par 2500 élèves.

Nous n'avons pas de données sur le diocèse de Duluth.

Le diocèse de Jamestown compte 53 prêtres, 61 églises, 81 missions, 2 académies, 13 écoles paroissiales, un hôpital, des religieuses de l'ancien ordre de Saint-Benoit, et des religieuses Bénédictines, Ursulines et de la Présentation, ainsi que des Sœurs de la Miséricorde et de la Charité. Ce diocèse comprend aussi les missions de six tribus indiennes.

Le diocèse de Sioux-Falls compte 39 prêtres, 76 églises, 7 académies, 11 écoles paroissiales, des religieuses Bénédictines, Ursulines, de la Présentation, et des Sœurs de Ste-Agnès. Il y a aussi des missions indiennes sous la direction des Pères Jésuites.

Le diocèse de Saint-Cloud, qui date de quelques années, compte 52 prêtres réguliers, 15 séculiers, 21 jeunes gens qui se préparent à la prêtrise, 28 églises, 40 chapelles et missions, un grand séminaire et une université sous le contrôle des Bénédictins, 2 académies, 12 écoles paroissiales, 11 écoles de districts ayant à leur tête des professeurs catholiques, un asile, 3 hôpitaux et une population catholique de 30,000 âmes.

Quant à l'archidiocèse de St Paul, il compte, depuis son démembrement, 125 prêtres, un grand séminaire, des religieux Bénédictins, Franciscains, Dominicains et Maristes, des Frères Franciscains et des Ecoles Chrétiennes, des Sœurs de St Benoit, de St Dominique, du Bon-Pasteur, de la Visitation, de la Charité, du Cœur Immaculé, de la Miséricorde, des Petites Sœurs des Pauvres, 8 académies, 62 écoles paroissiales et 14 institutions de charité.

Les cinq premiers diocèses sont d'hier, celui de St Paul compte seulement 38 ans d'existence, et tous sont déjà arrivés à un degré de prospérité que nombre de diocèses plus anciens peuvent leur envier.

Dans le Nord-Ouest américain aussi, les succès de l'Eglise Catholique excitent la jalousie, et plusieurs préféreraient, dit-on, voir les Indiens continuer à vivre dans les ténèbres du Paganisme, plutôt que d'être élevés à la lumière de l'Evangile et de la vraie civilisation par des mains catholiques.

---

#### STATISTIQUE RELIGIEUSE.

---

Pendant l'année 1889, le nombre des pèlerins qui ont visité le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, a été de 100,951, c'est-à-dire 9,604 de plus qu'en 1888 ; le nombre de pèlerinages organisés a été de 111 ; le chiffre des communions distribuées s'est élevé à 97,700 ; et celui des messes célébrées, à 3,047. Dix archevêques et évêques ont visité notre sanctuaire national pendant l'année qui vient de finir.

Le chiffre des communions démontre suffisamment que la dévotion et la confiance seules conduisent aux pieds de sainte Anne la presque totalité des pèlerins.

---

## L'abolition de l'Esclavage.

Un missionnaire catholique fait les réflexions suivantes sur l'abolition de l'esclavage :

“ Peut-on se promettre un succès véritable, un succès durable, au moyen d'une croisade armée ? Pour ceux qui connaissent l'Afrique, il est permis d'en douter. Outre que la violence n'a jamais rien produit de bon et de durable, une pareille entreprise n'est-elle pas littéralement impossible ? Ces immenses contrées où une nombreuse armée disparaît comme une goutte d'eau dans l'océan, ce climat de feu, ce manque de ressources dans des pays incultes, les fièvres, les maladies de tous genres, l'isolement, le caractère, les mœurs, les usages des habitants, leurs dispositions toujours défiantes et soupçonneuses vis-à-vis du Blanc, la corruption, l'abrutissement qui leur font aimer en quelque sorte les chaînes auxquelles ils sont rivés, et mille autres choses qu'il faut avoir vues de ses yeux, entendues de ses oreilles et touchées de ses mains, comme dit saint Jean, pour les bien comprendre..., etc., sont autant d'obstacles invincibles.

“ Nous pouvons dire que le Noir ne désire pas de libérateur ; il faudra déjà que le Christianisme ait régénéré son cœur et son âme pour qu'un pareil désir, qui n'est autre que le sentiment de la dignité humaine, puisse s'emparer de lui. Mais pourquoi insister sur un fait qui remplit l'histoire de l'humanité ? Est-ce donc chose si facile que de faire désirer sa délivrance à un peuple esclave depuis des siècles ? D'ailleurs, l'esclavage n'est pas nouveau sous le soleil ; il existait partout avant le Christianisme, il existe encore partout où le Christianisme n'est pas. Qui comptera le nombre d'esclaves que possédaient les deux villes les plus élégantes et les plus belles de l'ancien monde, Athènes et Rome ? Et quand on a vu ce qui se passe en Afrique, et qu'on le compare à ce que l'histoire nous apprend, on peut dire que l'esclavage africain n'est rien en comparaison de l'esclavage romain. Il existait donc de droit et de fait. La sagesse la plus raffinée, comme la corruption la plus effrénée de l'homme, n'a rien trouvé de mieux.

“ Comment a-t-il été aboli en Europe ? La réponse se trouve tout entière dans l'Évangile, dans les Actes des Apôtres, dans les Épîtres de saint-Paul, qui, inspiré par Dieu, s'est écrié un jour : “ Il n'y a plus ni esclaves ni maîtres. ” La réponse se trouve encore dans l'histoire de l'Église.

“ Cette grande question de l'abolition de l'esclavage n'est même pas nouvelle en Afrique. Raffenel, dont nous avons déjà parlé

et qui est allé se former le jugement sur les lieux, au prix de mille peines, de mille fatigues, de mille souffrances, de mille privations, au prix de sa santé et au péril de sa vie, après avoir sérieusement examiné les efforts tentés il y a un demi-siècle pour supprimer la " Traite des Nègres ", a conclu avec autant de logique que de vérité :

" On vient de le voir, ce ne sont plus des frégates montrant leurs deux rangs de canons, des corvettes, des bricks, des vapeurs se jouant des calmes et des vents contraires, qu'il faut pour combattre l'esclavage : ce ne sont plus des notes diplomatiques. Ce qu'il faut, c'est la voix pacifique du prêtre chrétien, c'est sa parole douce et persuasive, écoutée avec respect dans les bourgades africaines ; il faut des hommes dévoués, des hommes de bonne volonté, des travailleurs de toutes les professions pour accomplir ce périlleux apostolat. "

#### CONSULTATIONS

1o A qui doit-on demander la permission de lire des livres défendus ?

R. Ordinairement parlant, c'est seulement au Pontife romain, ou aux Congrégations soit de l'Index soit de l'Inquisition. Il arrive cependant parfois que les évêques sont délégués à cet effet. Il est aussi des théologiens qui pensent que dans le cas de nécessité, les évêques peuvent donner cette autorisation.

Ceux qui ont le privilège de lire des livres prohibés, doivent prendre toutes les précautions pour que ces livres ne tombent pas entre les mains d'autres personnes, soit de leur vivant, soit après leur mort. De plus, il ne faut jamais solliciter ce privilège par curiosité, mais par une nécessité véritable, ou au moins une réelle utilité, provenant par exemple de la charge et de la position qu'on occupe.

2o Ceux qui sont moralement certains qu'il n'y a pour eux aucun danger de perversion, peuvent-ils, sans permission, lire les livres prohibés ?

R. Non, d'après le sentiment général des théologiens. En effet, la fin de cette loi prohibitive n'est pas seulement d'empêcher un dommage spirituel, mais encore de sauvegarder l'obéissance due à l'Eglise, et punir les écrivains pervers, et de leur enlever, autant que possible, les moyens d'imprimer leurs funestes productions. D'ailleurs, il y en a bien peu qui peuvent avoir cette certitude morale.

Néanmoins, dans un cas urgent, on pourrait sans permission lire un livre prohibé, en faisant alors usage de ce que l'on appelle *épikie*.

---

**LA PRESSE NEUTRE.**

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Cambrai :

“ Au Congrès de Bochum qui vient d'avoir lieu, un orateur, plein de sens pratique et dont le discours a été vivement applaudi, a signalé aux catholiques les dangers de “*la presse neutre.*” Elle défend l'ordre matériel contre les menaces révolutionnaires, elle apprécie même, dans une certaine mesure, l'efficacité des “*sentiments religieux*” pour le maintien de la paix sociale : mais elle s'en tient là, vous ne la verrez pas présenter l'Eglise comme la mère et la gardienne de toute vraie civilisation ; ses dogmes comme la lumière d'ordre supérieur, qui vient soutenir et fortifier les lucurs de la raison ; son culte, ses sacrements, ses pratiques comme le seul moyen efficace de porter la morale à sa perfection. Cette presse, disait l'orateur allemand, contre laquelle on ne se défie pas, que les catholiques estiment bonne, est, en réalité, un moyen perfide d'affaiblir le sens chrétien chez les populations demeurées fidèles à l'Eglise et les rendre aptes, peu à peu, et grâce à un tempérament insensiblement énervé, à subir la contagion de la libre-pensée. ”

---

**NECROLOGIE**

Nous apprenons avec regret la mort de M. l'abbé Grenier (Louis Honoré), ancien curé de St-Élzéar de la Beauce. Né à Beauport le 30 novembre 1818 ; ordonné à Québec le 26 février 1843, il fut nommé curé de St-Élzéar en 1846, après avoir été vicaire à St-Michel et à Québec.

Le Rév. M. Grenier était membre de la société ecclésiastique de Saint-Joseph, de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec et de la société d'une messe, section diocésaine.

---

**PETITE CHRONIQUE**

Les RR. PP. Chiariglione et Gambera, accompagnés de deux Frères, sont arrivés à la Nouvelle-Orléans, en décembre dernier. Ils appartiennent à l'ordre fondé il y a deux ans par Monseigneur Scalabrino, évêque de Plaisance, et qui a pour but de se dévouer exclusivement au soin des émigrés italiens.

M. l'abbé E. Gravel, élève du Collège de la Propagande, a été reçu licencé en théologie, le 29 novembre dernier.

La nouvelle église de St Paul, de Toronto, dont on a fait la bénédiction solennelle le 22 décembre, mesure 174 pieds de longueur, et 100 pieds dans sa plus grande largeur. Elle pourra contenir environ 2'000 personnes, et coûtera \$200,000, une fois complètement terminée.

Nous nous associons de tout cœur aux paroles suivantes que nous reproduisons de la *Semaine Religieuse* de Montréal: " Nous venons de parcourir le Palmars du Collège Romain, et c'est avec admiration et bonheur que nous avons vu les noms des Oblats inscrits au premier rang. (1)

" La Congrégation des Oblats de Marie Immaculée a depuis bien longtemps mérité de la terre canadienne. C'est à ce titre que nous tenons à lui présenter nos félicitations. Du reste on sait à Rome que ce triomphe n'est pas nouveau: déjà en 1888 le Collège des Oblats tenait la tête avec 14 prix; celui qui les approchait le plus, le Collège Américain du Sud, s'arrêtait à 12. Le Séminaire Français a remporté également 11 prix cette année, mais les Oblats ont le premier prix de théologie dogmatique, le premier prix de mét physique de 3me année, le premier prix de philosophie de 1re année.

" Parmi les gradués de cette année, signalons encore le nom d'un Canadien, le Rév. abbé Auguste Taschereau, neveu de Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec, et parmi les Licenciés le Rév. abbé Joseph Balthazard."

A la question de savoir si les ordres religieux, y compris celui des Jésuites, seraient admis à évangéliser les pays de l'Afrique occidentale placés sous le protectorat allemand, comme ils le sont déjà pour ceux de l'Afrique orientale, le gouvernement prussien a répondu favorablement. Le comte de Bismarck a renouvelé les déclarations faites par lui devant la commission préparatoire, d'après lesquelles tous les missionnaires catholiques, à quelque ordre qu'ils appartiennent, de quelque nationalité qu'ils soient, pourront exercer librement leur ministère, à condition d'être placés sous la direction de la Propagande ou sous celle des autorités ecclésiastiques allemandes.

(1) Les 4 premiers docteurs en théologie sur les 47 noms qui figurent sur la liste, sont Oblats. A leur tête est le R. P. Lacoste, nommé récemment professeur à l'Université d'Ottawa. Le premier docteur en droit canon, sur 6 reçus, est encore un Oblat. Les docteurs en philosophie sont au nombre de 27, et les Oblats y occupent les 3me, 4me et 5me rangs. Sur 20 matières à concours les étudiants Oblats ont eu 12 prix et 53 accessits et mentions honorables. Parmi ces derniers figurent deux noms canadiens, les PP. Teurangeau et Lewis. Les étudiants Oblats à Rome n'atteignent pas la quarantaine.

En 1843, à l'occasion de la pose de la première pierre de l'observatoire de Cincinnati, John Quincy Adams, du Massachusset, exprima l'espérance qu'on ne verrait jamais la croix sur ces hauteurs. Aujourd'hui, non seulement il y a une croix sur le site de cet observatoire, mais un couvent de Passionistes, et une église desservie par ces religieux.

L'*Empire* de Toronto dit que Toronto, était le lendemain de Noël au soir, entièrement à l'état d'ivresse. Le nombre des hommes ivres était effrayant, le nombre des femmes ivres alarmant, et le nombre des enfants ivres atroce. Ce fait nous justifie bien de dire à certains journaux d'Ontario, qui s'occupent beaucoup de nous, par le temps qui court : Pleurez sur vous-mêmes, à l'exemple des filles de Jérusalem.

Les PP. Mâristes viennent d'acheter à Rome un terrain de 2000 mètres dans le quartier de l'Esquilin, et ont accepté la mission d'y fonder une église paroissiale qui sera sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire de Pompéi.

Les vandales qui règnent sur l'Italie ont décidé la démolition de l'église de S. Pierre de Naples. Ce vénérable monument religieux remonte au 9ième siècle, et a été élevé, d'après la tradition, à l'endroit où S. Pierre célébra la messe et donna la sainte communion au premier groupe de convertis qu'il fit-là. Il y a dans le vestibule une chapelle qui renferme l'autel sur lequel le chef des Apôtres célébra le saint sacrifice. Cette église renferme aussi les restes de plusieurs princes napolitains.

Certains journaux français ont annoncé que la "Maison" de S. S. Léon XIII se composait de 1600 personnes, sans compter le Sacré Collège et les "Monsignori." Voici en deux mots toute la vérité. Il y a, au plus, une soixantaine de personnes de la Maison du Pape, qui touchent une indemnité. Tous ces nombreux titulaires que mentionne l'Annuaire du Vatican ne coûtent rien.

Leurs titres sont des titres d'honneur, et pas autre chose. La très grande majorité de ces Prélats et de ces Camériers, soit ecclésiastiques, soit laïques, n'habitent pas l'Italie; beaucoup même n'y ont jamais été. Ce sont des étrangers, et appartenant à toutes les nations du monde, Europe et Amérique du sud principalement.

Ils ne coûtent rien : au contraire. Car, lorsqu'ils reçoivent, cette distinction, ils ont à verser, à Rome, une certaine somme qui entre dans le casuel de divers employés.—Ainsi, loin d'être à

charge au trésor pontifical, à raison de leur titre, ils lui viennent en aide par cette offrande obligatoire.

Le *Courrier de Bruxelles* prétend que Dom Pedro est "33e degré du Rite écossais." Ce fait explique parfaitement le développement de la Franc-maçonnerie au Brésil pendant son règne. M. Rothschild, à qui Dom Pedro avait livré les finances de son empire, continue son appui financier au gouvernement provisoire. Evidemment la foi aux Juifs et aux Franc-maçons ne porte pas chance.

Le *Courrier du Canada* a déclaré que M. P. A. J. Voyer était l'auteur de l'article publié dans le *Canada* d'Ottawa contre la Compagnie de Jésus, sous le titre : Cartes sur table. Donner le nom de l'auteur, c'est répondre suffisamment à ces diatribes.

Le parlement italien a voté la loi destinée à faire disparaître les œuvres pies. Avec les pauvres souffriront les âmes du Purgatoire, car toutes les fondations de messes vont disparaître. On supprimera aussi les anciennes confréries qui sont au nombre de 9,000, et leurs dépouilles iront engraisser les sociétés anglo-juives et maçonniques déjà formées pour acheter ces biens à vil prix.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue au "Messager des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie."

---

#### ON RECOMMANDE AUX PRIERES

Dame Pamphile Cimon (née Marie Lemoine), de la Malbaie  
*Paër, Ave, Requiem.*

---

## J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

**SPÉCIALITÉS :** CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLÛRS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

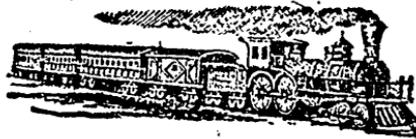
PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.

---

**NOUVEAUTÉ :** Un monde nouveau, par LUCIEN DARVILLE.  
réponse à Ex. DRUMOND sur la fin d'un monde.

**J. A. LANGLAIS.**



## CHÉMIN DE FER

### \* \* QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX \* \*

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

ALLANT A L'EST. Lisez en descendant.				STATIONS.	ALLANT A L'OUEST.			
Dimanche seulement.		Tous les jours Dim. excepté.			Tous les jours Dim. excepté.		Dimanche seulement.	
Exp.	Exp.	Exp.	Exp.		Exp.	Exp.	Exp.	Exp.
P. M.	A. M.	P. M.	A. M.	Hedleyville	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
6.00	7.45	6.30	7.30	Beauport	6.30	4.15	7.15	5.15
6.05	7.50	6.35	7.35	Montmorency	6.20	4.05	7.05	5.05
6.20	8.02	6.50	7.47	L'Ange Gardien	6.07	3.50	6.52	4.50
6.35	8.20	7.05	8.05	Chateau Richer	5.50	3.35	6.35	4.35
6.45	8.40	7.25	8.25	Ste-Anne	5.30	3.20	6.15	4.20
7.15	9.00	7.45	8.45		5.15	3.00	6.00	4.00

Lisez en montant  
DES TRAINS SPÉCIAUX POUR PELÉRINAGES CIRCULERONT TOUS LES DIMANCHES JUSQU'AU 1er OCTOBRE 1889.

DÉPART : Hedleyville 6.00 a.m. ARRIVÉE à Ste-Anne 7.15 a.m.  
 " Ste-Anne 11.30 a.m. " Hedleyville 12.45 p.m.  
 " Hedleyville 1.30 p.m. " Ste-Anne, 2.45 p.m.

Prix du passage aller et retour 1ère classe \$0.85, 2nde classe \$0.60.  
 Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN,  
Gérant,

W. R. RUSSELL,  
Surintendant.

# ≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

. ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

## LE CATÉCHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.